PADE ingénierie

Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Commune d'ORS

Plan Local d'Urbanisme

Révision du PLU prescrite le : 28/03/2018
PLU Arrêté le :
Enquête publique du :
PLU approuvé le :

Vu pour être annexé à la délibération
Du Conseil Municipal du :

Le Maire,
Jacky DUMINY

Edité le 18/12/2024

3.5. Règlement Graphique

Eléments de patrimoine protégé au titre des articles L151-11, L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme au 1/7000.

0 750 1 500 m

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

- Cône de vue à préserver
- Mares et plans d'eaux protégés
- Sources protégées
- Arbres remarquables
- Objets paysager protégés

Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

- Patrimoine Historique et Culturel
- Patrimoine Architectural
- Patrimoine Religieux

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Haies

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Boisements à protéger
- Périmètres paysagers protégés
- Espace boisé classé (art L. 113-1 et suivants du code de l'urbanisme)
- Prairies protégées
- Périmètres Monument Historique

FOND DE PLAN

- Cours d'eau
- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales